

Compte rendu du Conseil d'école du 3 novembre 2016

Début de la séance à 18 h 10 :

- Tour de table : présentation des enseignantes, parents délégués, membres de la mairie.
- Rappel des missions du parent élu : « Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de cette instance participative : ils ont voix délibérative. Ils participent au vote du règlement intérieur de l'école et prennent part aux décisions concernant la partie pédagogique du projet d'école, sur proposition des équipes pédagogiques. Les parents d'élèves élus donnent aussi leur avis et apportent des suggestions sur le fonctionnement de l'école ou sur toutes les questions intéressant la vie de l'établissement : activités périscolaires, restauration, hygiène, intégration des enfants handicapés, sécurité des enfants, rythmes scolaires. En outre, ils peuvent assurer un rôle de médiation à la demande d'un parent d'élève. »

I) INFORMATIONS

1 – 1. Effectifs :

Suite aux deux radiations qui ont eu lieu avant les vacances, l'école compte 236 élèves à ce jour, répartis en 10 classes.

1 – 2. Travaux/Sécurité :

- D'importants travaux d'entretien ont été faits pendant les vacances d'été dans les WC extérieurs. Il y avait des infiltrations d'eau dans les murs. Montant des travaux : 25 000 €.
- Le premier exercice incendie a été effectué le 30/09 et s'est déroulé dans de bonnes conditions de sécurité. Les CP ont découvert le lieu de rassemblement.
- L'organisation du PPMS a été modifiée à la demande de notre ministère. Les écoles doivent désormais effectuer 3 PPMS par an dont 1 exercice « attentat – intrusion ». Ce dernier a été organisé le 17/10 pour toute la circonscription. Il s'agit, pour chaque classe, de s'entraîner à réagir à une intrusion malveillante dans l'école. Ces réactions varient selon l'emplacement de la classe. Au rez-de-chaussée, les classes évacuent en silence dans un lieu préalablement défini. Dans les étages, les classes s'enferment et se cachent. Ce tout premier exercice a permis de mettre à jour quelques difficultés qui sont en cours d'étude avec la mairie et l'inspection (la diffusion de l'alerte, notamment).

Question de M. Najari, parent élu : Ne faudrait-il pas réfléchir, pour plus de sécurité, à la hauteur des portails ?

Réponse de Mme Prats : un chiffrage des besoins est en cours. Les aménagements à prévoir sont multiples et ne pourront pas tous être effectués. La hauteur actuelle des portails n'est effectivement pas dissuasive.

Mme Prats informe les familles que, depuis cette année, les enseignantes sont autorisées à avoir leur téléphone portable en classe (pas pour des appels personnels, mais pour faciliter l'alerte en cas de besoin). Ce système a cependant montré ses limites lors de l'exercice et nous cherchons un autre moyen, discret mais plus fiable, d'alerte.

1 – 3. Vote du règlement intérieur :

Lecture du règlement intérieur. Maintien en l'état.

Question de Mme Benarouia, parent élu : ne pourrait-on pas interdire totalement les goûters actuellement autorisés à la récréation du matin ? Certains enfants amènent, en effet, des goûters qui ne sont pas du tout équilibrés.

Réponse de Mme Prats : nous avons accepté qu'un goûter léger soit amené par les enfants (le matin uniquement) car certains ne déjeunent pas du tout ou se lèvent très tôt. A chaque fois qu'elles voient un enfant sortir avec une trop grande quantité de nourriture, les enseignantes lui demandent d'en laisser une partie en classe et de garder le reste pour 16h30. Certains élèves passent certainement dans les mailles du filet. Il est important que les familles comprennent le bien-fondé de ce point du règlement et le respectent.

1 – 4. USEP / OCCE :

▪ **U.S.E.P.**

Il y a 149 élèves qui se sont affiliés sur 218, soit 68 % des élèves. Mme Blouquin n'a pas souhaité affilier sa classe : elle a d'autres projets (voir partie pédagogique).

5 classes ont déjà pu participer à la randonnée pédestre organisée par l'USEP avant les vacances de la Toussaint. Les classes ont parcouru des distances différentes selon leur âge. Chaque parcours avait été balisé par les membres organisateurs de l'USEP. La journée s'est très bien déroulée.

Mme Prats en profite pour remercier les parents qui se sont rendus disponibles pour accompagner.

D'autres manifestations sont prévues. Les familles seront tenues informées en temps et heure.

▪ **O.C.C.E.**

171 élèves se sont affiliés sur 236, soit 72 % des élèves.

Les délégués ont été élus la veille des élections de parents. Ils vont, comme l'an dernier, élaborer un projet coopératif et gérer les éventuelles dépenses qui leur permettront de mener ce projet à bien. Pour le moment, ils en sont au recueil des idées au sein de chaque classe.

Le 2^{ème} grand projet est celui des jeux olympiques (voir plus bas).

II) PROJETS PEDAGOGIQUES

2 – 1. Projet d'école :

Rappel des 3 axes :

1°) La compréhension fine des écrits

2°) Les méthodes et outils pour apprendre

3°) La formation de la personne et du citoyen

Les actions prévues cette année :

Axe 1 :

CP : lecture d'images, puis compréhension de phrases et de petits textes.

CE1 : travail autour de la compréhension de consignes d'abord. Puis activités en alternance : lectures suivies/compréhension et implicite.

Un rallye lecture sera proposé dans toutes les classes. Les élèves apprendront à justifier leur réponse en citant le texte.

En cycle 3, un certain nombre de matériels ont été achetés afin d'approfondir la compréhension de lecture.

Les activités varieront entre lecture suivies avec compréhension, travail de l'implicite, utilisation de la BCD.

A noter l'inscription des 2 classes de CM2 au projet papyrus : lundi prochain, elles se rendront au collège pour une intervention du théâtre du Mantois qui va mettre en voix des extraits choisis de l'œuvre en cours de lecture.

Axe 2 :

En cycle 2, l'accent est mis, en ce début d'année, sur le soin et la méthodologie pour apprendre (fiche de méthodologie à l'usage des élèves et des parents). Le soin en écriture d'abord, mais aussi en découpage et collage. Après Noël, nous nous concentrerons sur le soin des tracés géométriques et la réalisation de frises. En cycle 3, les mêmes points sont repris : méthodologie pour apprendre une leçon (précision de ce qui doit être su pour l'évaluation, interrogation quotidienne des leçons) et le soin (soin de l'écriture, précision du tracé géométrique, rigueur dans la reproduction de figures ou la réalisation d'une fiche origami).

Axe 3 :

▪ L'élection des délégués

- **Projet « jeux olympiques »** : il s'agit de s'engager dans un projet commun, lequel est prétexte à faire passer les valeurs essentielles de la vie en collectivité. Chaque classe représentera un pays du monde. Les enfants effectueront des recherches sur ce pays en amont (situation géographique, mode de vie, éléments de culture et d'art, sport pratiqué...). Les recherches donneront lieu à une exposition pour les autres classes.
- En mai, les classes s'engageront dans un projet commun autour de thème de l'eau pendant une semaine entière. Les enseignantes se sont réparties les différents points à aborder (cycle de l'eau, l'eau dans nos paysages, le parcours d'une goutte du robinet, les différents états de l'eau...). A l'issue de cette semaine, les classes présenteront leur travail aux autres classes par une exposition.
- **Projet de la classe de Mme Blouquin** : correspondance avec une classe lyonnaise. Comparaison géographique des deux régions, défi lecture, divers échanges et éventuellement une rencontre au château de Guedelon.
- Les 2 classes de CM2 ont été formées par les enseignantes, pendant toute la première période, pour apprendre gérer l'emprunt à la bibliothèque de l'école. A partir de cette période-ci, les élèves vont se mettre à disposition de leurs camarades le vendredi midi pendant 45 mn pour gérer l'emprunt, ranger les livres, lire une histoire aux plus jeunes... Les inscriptions se font au sein de chaque classe, avec l'autorisation des familles. Les élèves qui souhaitent venir emprunter sont accueillis 45mn sous la responsabilité des 2 enseignantes de CM2 (Ils ne peuvent pas sortir avant). Chaque semaine, quelques élèves de CM2 accueilleront 2 élèves de chacune des autres classes.

Les 3 axes sont repris en APC.

2 – 2. Enseignement des langues :

Cette année, chaque enseignante gère l'enseignement de l'anglais dans sa classe, y compris au CP. Il n'y a pas de décloisonnement. Les enseignantes ont acheté une méthode adaptée pour chacun des niveaux de classe afin d'uniformiser l'enseignement.

La classe de CM2a est inscrite à un projet ambitieux de visio-conférence : tous les mercredis, 3 groupes de 3 ou 4 élèves échangent, durant 15 mn par groupe par visio-conférence avec une assistante anglaise, grâce au TNI, Webcam et micros. Cela permet aux élèves de réinvestir les notions apprises en classe, de travailler la compréhension et l'expression orales.

2 – 3. Prise en compte de la difficulté :

La difficulté est prise en charge de différentes façons :

- **le PPRE** : les familles dont l'enfant est concerné ont été ou vont être reçues par l'enseignante de la classe. Le PPRE vise à aider l'enfant à surmonter les difficultés qu'il rencontre en adaptant le type de travail demandé ou la quantité de travail. Il n'a pas de durée déterminée : il est mis en place ou arrêté selon l'évolution des besoins de l'élève.

Question de M. Najari : Est-ce que cela ne stigmatise pas l'enfant d'avoir un travail différent des autres ?

Réponse de l'équipe enseignante : non. D'une part, cela ne se voit pas toujours parce qu'il peut s'agir d'un exercice similaire mais plus court ou adapté aux capacités de l'enfant. D'autre part, les élèves concernés voient tout de suite le bénéfice d'avoir un travail qui peut les mettre en réussite plutôt que d'être en échec avec le reste du groupe. Les autres élèves sont habitués à ce que, chaque année, un travail différencié soit donné à certains pour telle ou telle matière.

- **L'APC** : souvent appelé « soutien » par les familles. Elle est proposée dans deux types de cas :
 - Soit pour aider ponctuellement un élève sur un point précis de français ou de maths.
 - Soit pour mettre en place une action du projet d'école (exemple : le soin de graphisme et la méthodologie). Elle est proposée à la demande de l'enseignante.

- **UPE2A** (anciennement appelé CLIN) :

Mme Lerosier, prend en charge 2 enfants sur notre école. C'est une enseignante spécialisée dans l'accueil des élèves primo-arrivants (non francophones). Ils sortent de la classe pour aller travailler le français avec cette maîtresse.

- **Le psychologue scolaire** (M. Cohen Salmon) : il a une mission d'évaluation. Il ne fait pas de suivi thérapeutique. Ses interventions se font à la demande des familles et sont confidentielles. M. Cohen tient à remercier Mme Quentin, de la mairie, pour l'important travail de communication qu'elle a réalisé auprès des communes voisines afin de rendre possible l'achat des nouveaux tests psychologiques (WISQ 5). Ces tests sont mis à jour tous les 10 ans. Les communes sur lesquelles il intervient ont accepté de financer l'achat de ce matériel.
- **l'enseignante spécialisée E** (Mme Laot) : membre du réseau d'aide, elle intervient pour les élèves pour lesquels les aides mises en place en classe ne suffisent pas. La prise en charge a lieu 2 fois par semaine sur une vingtaine de séances, en classe ou bien en petits groupes de 4 ou 5. Elle travaille sur les procédures ET le contenu, sous forme de petits projets. Les parents sont informés de cette aide.
- **l'enseignante spécialisée G** (Mme Piatzchek) : membre du réseau d'aide, elle devrait intervenir après des élèves qui n'ont pas compris leur métier d'élève. Cependant, cette année, l'enseignante est en formation et n'interviendra pas sur l'école de Porcheville.
- **CLAS** (accompagnement à la scolarité) : il est mis en place par les services de la municipalité, par des animateurs spécifiquement formés. Il propose des activités d'appui à la scolarité (devoirs, acquisition de méthodes de travail et développement de l'autonomie par le biais de jeux ou activités non scolaires) et aide à la confiance en soi. L'identification des élèves à besoin se fait en collaboration avec les enseignantes, mais les activités sont entièrement choisies et gérées par les animateurs. Ce n'est ni du soutien scolaire, ni une étude surveillée.

2 - 4. Sorties scolaires :

- Vendredi 7/10 : les CM2a ont participé au cross du collège dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}.
- Jedi 13/10 : les CPa, CE1a, CE2b et CM2a et b ont participé à la randonnée USEP au Perray en Yvelines.
- Vendredi 14/10 : les 2 classes de CM2 se sont rendues à la centrale EDF. Elles ont participé à des animations sur les économies d'énergie à la maison.
- Lundi 7/11 : les 2 classes de CP et de CE1 se rendront à la Nacelle pour assister au spectacle « Carnaval jazz des animaux » dans le cadre du festival Blues sur Seine.
- Par ailleurs, les 2 classes de CM2 se rendront au collège dans le cadre du projet Papyrus.
- Jedi 24/11 : plantations de la Sainte Catherine pour les classes de CE1 et CM2. Les CM2 se rendront ensuite à la centrale EDF.
- Jedi 1^{er} décembre : intervention de M. Durand de la SNCF auprès des classes de CM2 afin de sensibiliser les élèves aux risques liés à la configuration de la gare de Porcheville (traversée sur les voies).

Deux autres dates à retenir :

- Lundi 5/12 : photo de classe
- Vendredi 9/12 : remise des carnets aux familles.

Prochain conseil : Jedi 9/03

La séance est levée à 19h30.